

Le SYNERPA salue la stratégie « bien vieillir » du gouvernement et l'ambition de faire enfin du grand âge une priorité

À l'occasion de la présentation, ce jour, de la stratégie « bien vieillir » du gouvernement par de nombreux ministres, la ministre des Solidarités et des Familles Aurore Bergé a dévoilé différentes mesures significatives pour préparer et adapter notre société au vieillissement démographique. Après avoir alerté sans relâche les pouvoirs publics sur l'urgence de la situation et la nécessité d'enfin faire du grand âge une priorité, le SYNERPA se satisfait de la présentation d'un plan cohérent et ambitieux alliant l'ensemble des ministères au service des personnes âgées.

Une stratégie interministérielle inédite et enfin à la hauteur des défis du grand âge

La présence de huit ministres aux côtés d'Aurore Bergé démontre **une mobilisation interministérielle inédite et l'ambition d'une stratégie transversale** pour répondre aux nombreux enjeux du grand âge. **Le SYNERPA salue cet engagement qui apporte des réponses aux alertes et propositions défendues ces dernières années** devant les pouvoirs publics, notamment :

- **Reconnaitre la complémentarité indispensable entre le secteur public, le secteur privé et l'ensemble des structures et établissements**, quel que soit leur statut, pour assurer l'hébergement, l'aide et l'accompagnement de toutes les personnes âgées dans les meilleures conditions.
- **L'élaboration d'une loi de programmation sur le grand âge** qui permettra de définir un cadre, des objectifs et des modalités de financement pour répondre aux enjeux pluriannuels du secteur.
- **Élaborer un protocole d'accord entre l'État et les fédérations, dont le SYNERPA, pour renforcer l'attractivité du secteur et accompagner le recrutement de 50 000 professionnels** d'ici 2030 dans le secteur médico-social.
- **Mieux prévenir les risques de maltraitance avec un plan de contrôle** des 7 500 EHPAD d'ici fin 2024 et la création d'un dispositif unique pour recueillir et traiter les alertes, afin de renforcer la transparence et rétablir la confiance avec les Français.
- **Réformer le modèle économique des EHPAD avec l'expérimentation de la fusion des sections soins et dépendance** pour créer un nouveau forfait global qui permettra de simplifier la gestion financière des établissements.
- **Développer le virage domiciliaire avec la création d'un parcours résidentiel et la diversification des offres** d'accueil et d'hébergement pour donner le choix de vieillir où on le souhaite.
- **Réformer la tarification des services à domicile et revaloriser chaque année le tarif plancher** pour organiser une meilleure solvabilisation des services.

- **Renforcer les solutions d'accompagnement des aidants** avec la création de plateformes de répit et 5 000 places d'accueil temporaire.

Les différents axes proposés devront être alimentés par un plan de financement à la hauteur de ces enjeux. Le SYNERPA rappelle à cet égard les craintes formulées et les réponses attendues relatives à l'extension de la majoration des sujétions au secteur privé et à la mise en œuvre de la nouvelle grille de classification des emplois et des compétences permettant de renforcer l'attractivité des métiers et de faire face à la pénurie de personnel.

Pour Jean-Christophe Amarantinis, président du SYNERPA : *« Après avoir alerté pendant des années le gouvernement sur la nécessité de répondre urgemment aux défis actuels et à venir du grand âge, nous nous réjouissons de la présentation de cette stratégie “bien vieillir” et des annonces prometteuses qui sont portées par plusieurs ministres sous l'impulsion d'aurore Bergé. C'est inédit et cela démontre que les pouvoirs publics ont enfin pris la mesure du vieillissement démographique et des difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs du secteur. »*

À propos du SYNERPA

Créé en juin 2001, le SYNERPA est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des résidences services seniors (RSS) avec le SYNERPA RSS, des services et soins à domicile avec le SYNERPA Domicile. Le SYNERPA rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 résidences seniors, 170 maisons partagées et 1 060 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 150 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETH) qui représente 110 établissements est également un syndicat affilié du SYNERPA.

Contacts presse

HAVAS Paris – Quentin Zimmermann – Tél. : 06 44 26 51 41 – Email : quentin.zimmermann@havas.com
SYNERPA – Elisabeth Roy – Tél. : 06 17 49 56 64 – Email : roy@synerpa.fr